

■ **Association Vinicole d'Aigle**, à Aigle (FOSC du 18.02.1998, p. 1216). La signature d'Ansermoz Willy est radiée. Signature collective à deux est conférée à Cuérel Yves, de Villars-Sainte-Croix, à Monthey, secrétaire hors conseil.
Journal no 10289 du 28.10.2002
(00711436 / CH-550.0.170.626-9)